



REGISTRE aux DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAL
Séance publique du : 3 décembre 2025

Date de l'annonce publique de la séance : 27 novembre 2025
Date de la convocation des conseillers : 27 novembre 2025

Membres présents :

Physiquement : président : TERNES F.,
échevins : DE VRIES J. et BAUER J.,
membres : MULLER-ROLLINGER G.,
DUPONG-KREMER M., SCHMIT G.,
INGHELRAM-MAEYENS M., CUNGS M., KOOB A.,
STORN D., PAQUET G., WEIRIG M.,
secrétaire : SCHOLTES B.,

Membre(s) absent(s) : VAN DER ZANDE C., membre excusé

Point de l'ordre du jour : - 4 -

Objet : Fixation des nuits blanches gratuites pour l'année 2026

Le Conseil communal,

Vu l'article 17 de la loi du 29 juin 1989 portant réforme du régime des cabarets, tel que modifié par la loi du 12 juillet 2002 ;

**à l'unanimité
décide**

Art. 1 : Il est accordé à tous les débits de boissons ainsi qu'aux exploitants des établissements de restauration de la commune de Niederanven la dispense de respecter l'heure légale de fermeture aux dates mentionnées ci-dessous et d'ouvrir jusqu'à 3 heures du matin, sous réserve du respect des dispositions contenues dans les lois précitées concernant le maintien et la sécurité de la tranquillité publique, afin de servir au public des boissons alcoolisées et autres, ainsi que des boissons non alcoolisées dans les établissements de restauration :

Samedi de Carnaval		14.02.2026
Dimanche de Carnaval		15.02.2026
Mi-Carême (samedi)		14.03.2026
Veille du 1er mai		30.04.2026
Veille de la Journée de l'Europe		08.05.2026
Kermesse Hostert	Vendredi	15.05.2026
	Samedi	16.05.2026
	Dimanche	17.05.2026
Veille de la Fête nationale		22.06.2026
Kermesse Senningerberg	Samedi	12.09.2026
	Dimanche	13.09.2026
Kermesse Niederanven-Sennen	Samedi	17.10.2026
	Dimanche	18.10.2026
Réveillon de Noël		24.12.2026
Noël		25.12.2026
Saint-Sylvestre		31.12.2026
Nouvel An		01.01.2027

Une copie de la présente décision sera transmise aux agents du ministère public auprès du tribunal de police à Luxembourg pour information.

Ainsi délibéré

En sa séance, date que dessus (suivent les signatures)

Pour expédition conforme

Le Bourgmestre

Le Secrétaire,